

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 19/05/2026

DECISION N° 20260519_B_059

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Daniel DURIEUX, Denis LAIR, Emmanuel SALGADO,
Patrick Bruno MARCON, Elisabeth ROYON,
Christine BONNEFOY, Sébastien ARNAUD

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du
14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du Territoire, Attractivité, Environnement et Habitat :
Objet : Aide financière façade Mme COLOMB – Saint Just Malmont

Le Bureau,

N° 20260519_B_059

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Décide d'octroyer une subvention de 2 500€ à Mme COLOMB pour la
réfection de sa façade et sur la signature de la convention d'attribution.
Cette subvention représente 10% du montant TTC de travaux
subventionnables par l'aide façade mise en place par la Communauté
de communes Loire-Semène dans le cadre de l'OPAH,
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention précisant les
montants d'intervention et le règlement
- Charge Monsieur le Président de notifier cette décision d'attribution au
porteur de projet concerné

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 19 mai 2026

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20260519-20260519_B_059-AU
Reçu le 03/06/2026